

DE JONGH, Elena M. (2012) : *From the classroom to the courtroom : A guide to interpreting in the U.S. justice system.* Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 215 p.

AnneMarie Taravella

Traduction et plurilinguisme officiel
Translation and Official Multilingualism
Volume 59, numéro 3, décembre 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028665ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1028665ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)
1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Taravella, A. (2014). Compte rendu de [DE JONGH, Elena M. (2012) : *From the classroom to the courtroom : A guide to interpreting in the U.S. justice system.* Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 215 p.] *Meta*, 59 (3), 692–695. <https://doi.org/10.7202/1028665ar>

incite les traducteurs eux-mêmes à se prendre en main et à se regrouper en associations afin de pousser les gouvernements à reconnaître leurs droits en imposant la diplomation et la certification à tous ceux qui voudraient s'improviser traducteurs. Les deux mesures devraient permettre de redorer le blason des traducteurs en leur accordant un statut de professionnels reconnus et, d'autre part, en permettant l'augmentation des tarifs de traduction, qui ne seront plus revus systématiquement à la baisse par la concurrence déloyale de tout amateur qui voudrait obtenir sa part des profits.

Deuxième partie: la manière dont les circonstances externes forgent l'identité du traducteur

Cette section regroupe les études de cas réalisées par Reine Meylaerts (p. 135-153), Elena Baibikov (p. 173-188) et Hannah Amit-Kochavi (p. 155-172). Le premier article traite d'un traducteur belge du début du xx^e siècle, le deuxième d'une traductrice japonaise de la même époque et le dernier des traducteurs littéraires arabe-hébreu vivant en Israël. Ces trois articles décrivent, à l'aide d'exemples concrets, comment le passé des traducteurs étudiés modèle leur rôle et la manière dont ils se perçoivent, mais aussi comment leur vécu influence leurs traductions, tant sur le plan des textes qu'ils choisissent de traduire que sur le plan des choix traductifs.

Troisième partie: Le rôle de médiateur culturel endossé par les interprètes

Cette dernière partie se comprend mieux en conclusion des deux autres, et comporte les études de cas réalisées par Kumiko Torikai (p. 189-207), Ruth Morris (p. 209-229), Claudia V. Angelelli (p. 231-245) et Şebnem Bahadır (p. 263-278). Les différents auteurs s'attachent plus particulièrement à démontrer, là encore par l'exemple, le rôle de médiateurs culturels qu'endossent, souvent sans l'admettre, les interprètes. À ce sujet, Bahadır milite pour que soit révisé le mode de formation des interprètes afin qu'ils soient prêts à endosser pleinement leur rôle. En effet, Bahadır fait valoir que la professionnalisation des interprètes nuit à leur mandat puisque ces derniers respectent des normes qui renforcent l'écart entre la langue/culture dominante et la langue/culture dominée, empêchant ainsi l'interprète de demeurer neutre, l'obligeant à prendre parti.

Pour terminer notre tour d'horizon, mentionnons que l'article de Nadja Grbić (p. 247-261) a comme seul avantage de proposer une définition de la classification («boundary work») et de son utilité pour le domaine. Le reste de l'article est malheureusement composé de questions qui resteront sans réponse.

En conclusion, si la première partie dresse un portrait assez sombre du métier de traducteur (à défaut de celui d'interprète), les deux autres mettent au jour des facettes intéressantes de ces métiers, souvent mentionnées mais peu étudiées, notamment l'influence de la vie privée du traducteur sur ses traductions et le rôle de médiateur culturel endossé par les interprètes. Par contre, à la question posée en introduction quant à savoir si traducteur et interprète sont des occupations ou de réelles professions, de nombreux facteurs (notamment l'absence de structure professionnelle, l'accès au marché du travail par les amateurs et le fait que traducteurs et interprètes ont presque tous un autre métier) indiquent que, malheureusement, il s'agit d'occupation et ce, même si les interprètes semblent mieux lotis. Il serait peut-être temps, comme l'indiquent certains auteurs, que les professionnels concernés s'unissent et fassent reconnaître leurs droits.

VALÉRIE FLORENTIN
Université de Montréal, Canada

DE JONGH, Elena M. (2012): *From the classroom to the courtroom: A guide to interpreting in the U.S. justice system*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 215 p.

Dans un système judiciaire contradictoire, un procès se déroule comme une joute opposant la version de l'accusation à la version de la défense. Ce combat singulier, cependant, s'appuie sur l'apport de nombreux acteurs du processus judiciaire, dont le juge, les témoins et l'accusé. Lorsque l'accusé ou les témoins ne maîtrisent pas la langue dans laquelle se déroule par ailleurs le procès, il faut, pour que celui-ci ait lieu de manière équitable, faire entrer en piste un acteur essentiel: l'interprète judiciaire. C'est à ce personnage clé que Elena M. de Jongh, qui enseigne l'interprétation au Département de langues modernes de la Florida International University et agit depuis 1985 comme interprète judiciaire agréée, consacre son ouvrage.

Comme le titre l'indique, cet ouvrage est conçu comme un guide pratique d'exercice de l'interprétation dans le cadre du système judiciaire aux États-Unis. Elena M. de Jongh nous avait déjà offert en 1992 un ouvrage intitulé *An introduction to court interpreting: Theory and practice*. L'intérêt du premier opus était lié entre autres au faible nombre de livres consacrés à l'interprétation judiciaire et au nombre plus faible encore d'ouvrages didactiques, ancrés dans la pratique. Dans ce deuxième opus, Elena M. de Jongh persiste et propose au futur interprète une incursion très réaliste dans la pratique de la profession.

Après un rappel du rôle et de la tâche des interprètes, l'auteure nous offre un panorama du fonctionnement du système judiciaire étatsunien, puis se concentre sur les situations d'exercice que l'interprète judiciaire peut être amené à rencontrer avant, pendant et après le procès. Elena M. de Jongh fournit en outre au lecteur de nombreux documents officiels à l'appui de son exposé synthétique, ainsi que des exercices pratiques pour chaque situation professionnelle. L'ouvrage s'adresse, selon l'auteure, aussi bien à l'enseignant d'un programme de formation en interprétation qu'à l'interprète autodidacte désireux de faire l'expérience de l'interprétation judiciaire de manière aussi réaliste que possible. Ainsi, l'ouvrage est construit comme un triptyque, dont le panneau de gauche serait une mise en contexte (*In the classroom*), le panneau central, une mise en situation pratique du lecteur (*In the courtroom*) et le panneau de droite, un complément d'information sous la forme de documents de référence (dont un glossaire de termes juridiques anglais-espagnol). Les trois parties sont précédées d'une préface de l'auteure et chaque partie s'ouvre sur une introduction.

La première partie consiste en une description détaillée du contexte d'exercice de l'interprétation judiciaire anglais-espagnol aux États-Unis. Dans le chapitre 1, l'auteure traite du rôle et de l'utilité de l'interprétation judiciaire, du processus d'interprétation et de l'absence d'agrément professionnel unique pour les interprètes judiciaires aux États-Unis. Les interprètes judiciaires sont de plus en plus demandés aux États-Unis, en raison du nombre croissant d'accusés ou de témoins maîtrisant mal l'anglais. Or, c'est le travail de l'interprète judiciaire qui permet à l'accusé ou au témoin non anglophone d'être présent non seulement physiquement, mais linguistiquement, au procès. En raison du nombre croissant d'allophones aux États-Unis, notamment d'hispanophones, le pays connaît une pénurie d'interprètes judiciaires qualifiés. Dans ce premier chapitre, l'auteure établit donc, en s'appuyant sur les textes de loi et les statistiques appropriés, la nécessité de disposer d'un manuel pratique concret et à jour et rappelle que pour mener à bien la tâche complexe de l'interprète, le fait d'être bilingue n'est qu'un tout premier pas. Le chapitre 2 est consacré au système judiciaire étatsunien. L'auteure y rappelle la différence entre le système juridique de la *common law* et celui du droit civil (*civil law*) et décrit de manière détaillée un système judiciaire où, comme au Canada, se côtoient des instances appartenant à deux ordres (ici, le fédéral et l'étatique). Le chapitre 2 s'achève sur un premier exercice pratique prenant appui sur un document authentique (un discours de bienvenue prononcé par un juge étatsunien à l'intention d'avocats étrangers, dans lequel le juge décrit les

différents « acteurs » appelés à jouer un rôle sur la « scène judiciaire » aux États-Unis).

La deuxième partie est le panneau central du triptyque; elle représente certainement une contribution de premier ordre aux connaissances pratiques en matière d'interprétation judiciaire. Ses trois chapitres correspondent à trois étapes du processus judiciaire: la phase précédant l'instruction (chapitre 3), le procès (chapitre 4) et les procédures après jugement (chapitre 5). Au début du chapitre 3, l'auteure fait la distinction entre une affaire pénale (*criminal case*) et une affaire au civil (*civil case*), donnant au lecteur de nombreuses clés pour comprendre d'importantes distinctions terminologiques. On y apprend notamment que le terme *complaint* ne désigne pas la même réalité au pénal (où il a également pour synonymes *petition* et *bill*) qu'au civil. La suite du chapitre 3 est consacrée au déroulement de la phase précédant l'instruction. Le lecteur y trouvera des reproductions d'actes authentiques (dont l'affidavit et le mandat d'arrêt) aptes à le préparer à la réalité des procédures. Il y trouvera également – et ceci vaut aussi pour les chapitres 4 et 5 – une foule de précisions pratiques éminemment pertinentes pour l'interprète en formation. L'auteure y indique par exemple combien de minutes avant une audience l'interprète doit se présenter (p. 52), quel mode d'interprétation utiliser et quand (p. 53), où l'interprète doit se placer et qui le paie (p. 113). Le chapitre 4 décrit le déroulement du procès. L'auteure y explique ce qui différencie un procès avec jury (*jury trial*) d'un procès sans jury (*bench trial*) et ce qui attend les interprètes, quel que soit le type de procès en cours. Conformément à l'esprit de l'ouvrage, des exemples authentiques parsèment le chapitre: questions posées par le juge et les avocats de l'accusation et de la défense aux jurés pressentis, dans le cadre de la procédure de sélection du jury, déclarations liminaires des parties, interrogatoire principal d'un témoin non anglophone, par exemple. Signalons une section particulièrement pratique aux pages 114 à 118: la liste des bonnes pratiques et des erreurs à éviter (*Do's and Don'ts*) lorsqu'on interprète le témoignage d'un témoin à la barre ou lorsqu'on prend des notes pour l'interprétation consécutive. Le chapitre 5, consacré aux procédures après jugement, est construit sur le même modèle que les deux précédents. C'est cependant le chapitre le plus court, puisqu'il ne comporte que quelques pages.

Dans la troisième partie, l'auteure a rassemblé des documents de référence: un glossaire anglais-espagnol de termes judiciaires, des exemples de codes de déontologie en vigueur aux États-Unis pour les interprètes judiciaires, une liste d'ouvrages recommandés pour approfondissement, un répertoire d'organisations et de ressources utiles dans le

domaine de la traduction et de l'interprétation, et les principaux textes de loi qui fondent l'importance du recours à l'interprète dans le système judiciaire étatsunien. Il faut cependant se garder de considérer ces annexes comme secondaires : pour qui veut vraiment s'initier à la pratique de l'interprétation judiciaire, les ressources dont il trouvera la liste dans cette partie seront précieuses.

L'ouvrage présente de très nombreuses qualités, dont les moindres ne sont pas son caractère détaillé et sa grande lisibilité. De plus, si la clarté du propos et le caractère authentique des exercices pratiques sont un gage d'efficacité pour un ouvrage didactique, ils ne sont pas que cela ; ils ont également un rôle rassurant, apaisant. Il faut se rappeler que la pratique de l'interprétation est stressante, même pour des professionnels chevronnés. Une pression considérable pèse sur les épaules de l'interprète, en raison de la solennité du moment, de l'effort cognitif à fournir et de la fatigue mentale et physique qui le guette. Que dire alors de la pression qui pèse sur les épaules de l'interprète débutant ? Le fait de pouvoir visualiser la situation professionnelle dans laquelle il aura à intervenir et de mettre d'abord en pratique ses compétences dans un cadre réaliste, mais dénué d'une part importante de la pression qui l'attend, est essentiel pour que l'interprète débutant acquière assurance et confiance. Les grilles d'évaluation qui accompagnent les exercices permettent par ailleurs à l'interprète autodidacte d'évaluer son travail. De plus, l'auteure ne se limite pas au cas le plus emblématique de l'interprétation judiciaire, à savoir l'interprétation au procès ; son expérience professionnelle lui permet de guider le lecteur également dans la phase précédant l'instruction et les procédures après jugement, et de lui faire expérimenter les trois modes d'interprétation utilisés : interprétation consécutive, interprétation simultanée et interprétation à vue. Enfin, le caractère complet et accessible de l'ouvrage en fait une ressource utile non seulement pour les interprètes en formation, mais aussi pour toute personne intéressée par le domaine judiciaire nord-américain. La première partie fournit un portrait complet et à jour, appuyé par des chiffres récents, de la situation linguistique aux États-Unis, du marché professionnel de l'interprétation et du système judiciaire étatsunien, qui pourrait être utile aux chercheurs travaillant sur le sujet. L'auteure prend également soin de toujours définir les notions judiciaires qui caractérisent la situation de travail de l'interprète judiciaire ; le terminologie y trouvera son compte de contextes définitoires.

Nous n'avons trouvé à ce manuel pratique qu'un seul vrai défaut : le glossaire anglais-espagnol pourrait s'accompagner d'un glossaire espagnol-anglais, puisqu'on attend de l'interprète qu'il

s'exprime dans les deux sens de la combinaison linguistique, tantôt rendant intelligible pour l'accusé les questions du procureur, tantôt réexprimant en anglais, au bénéfice du juge et des autres acteurs du système judiciaire les déclarations d'un témoin ou d'un accusé hispanophone. Pour le reste, les faiblesses de l'ouvrage découlent essentiellement de ses objectifs mêmes : il s'agit d'un manuel rédigé en anglais, s'adressant à des interprètes débutants se préparant à exercer leur activité professionnelle dans la combinaison linguistique espagnol-anglais, aux États-Unis. Le lecteur y cherchera donc en vain des équivalents linguistiques en français ou dans d'autres combinaisons linguistiques utiles en Amérique du Nord, des débats théoriques ou des exercices pratiques pour interprètes chevronnés. Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que le système judiciaire canadien et le système judiciaire américain sont loin d'être identiques, même si, en dehors du Québec, les deux systèmes appliquent la tradition de la *common law* pour les affaires criminelles comme pour les affaires au civil. Par exemple, la procédure du *voir dire* (en français, voir-dire), désigne au Canada « lors d'un procès criminel, [l']examen par le juge, en l'absence du jury, d'un élément de preuve que l'on veut présenter, afin d'en évaluer l'admissibilité » (définition donnée par Termium), tandis qu'aux États-Unis, elle désigne la procédure de sélection du jury.

Dans un contexte marqué par la nécessité de former des professionnels qualifiés, indispensables au bon déroulement de la justice, les guides pratiques sont une denrée rare en matière d'interprétation judiciaire. L'ouvrage d'Elena M. de Jongh vient donc combler un besoin criant et urgent en proposant aux futurs interprètes judiciaires une visite pas à pas de la réalité du métier. Ce manuel pratique a par ailleurs le mérite de proposer de bonnes pratiques en matière d'interprétation judiciaire ; comme il n'existe pas d'agrément unique dans ce domaine (p. 19), un guide des bonnes pratiques pourrait faciliter le consensus auprès des interprètes professionnels et fédérer les différents intervenants du domaine : formateurs, interprètes et clients. Pour conclure, on pourrait établir un parallèle entre la « présence linguistique » de l'accusé et la « présence professionnelle » de l'interprète. En effet, pour que soit garanti le caractère équitable d'une procédure judiciaire, le défendeur doit être présent linguistiquement, c'est-à-dire qu'il doit être placé dans la même situation que s'il parlait anglais (p. 53). De la même manière, grâce au détail des descriptions proposées par ce manuel et au caractère authentique de la plupart des exemples, l'interprète est placé dans la même situation que s'il interprétait effectivement dans une procédure judiciaire, ce qui lui confère un

début de « présence professionnelle » et constitue un atout précieux dans sa formation.

ANNEMARIE TARAVELLA
Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Canada

STRANIERO SERGIO, Francesco and FALBO, Caterina (2012): *Breaking Ground in Corpus-Based Interpreting Studies*. Bern/New York: Peter Lang International Academic Publishers, 254 p.

Interpreting studies as a recognized academic pursuit has only been in existence for some 60 years but has already witnessed a range of shifts in its research paradigm. The University of Trieste has been in the forefront of the more recent development of the discipline, serving as a catalyst for new and innovative efforts, including the first epoch-making interpreting symposium that triggered the cross-disciplinary approach, the publishing of *The Interpreters' Newsletter* – the first academic journal specializing in interpreting studies – and the introduction of the neuropsychological paradigm, among other things. All these clearly signal the ethos embraced by researchers from that institution, i.e., pioneering research in the field.

Their achievements have been further applauded in the recent book edited jointly by Francesco Straniero Sergio and Caterina Falbo, entitled *Breaking Ground in Corpus-based Interpreting Studies*. It highlights some fresh advancements and thoughts on building and using interpreting corpora. The book comprises eight chapters, starting with an overview of the field, followed by seven chapters featuring introductions to or case analyses of specific corpora.

In the first chapter, Straniero Sergio and Falbo focus on main issues and challenges concerning the development and application of interpreting corpora against the landscape of corpus-based translation studies. Since designing and creating interpreting corpora is the first step in sparking such studies, the chapter begins with a summary of five macro-factors the authors see as key to defining a truly representative interpreting corpus, namely, interpreter, situational content, mode, language and directionality, type of interaction. These parameters, as they claim, make it “possible to concentrate on a particular communicative situation” and “obtain results related to interpretation in that particular situation” (p.13). While corpora play a significant role in promoting traditional translation studies, their use in seeking translated features such as universals or laws generates little knowledge of extra-linguistic aspects of the activity other than some descriptive analyses of linguistic regularities; hence the appeal to “go beyond ... and

look for cognitive, ethical, social, cultural and even ideological explanations outside translated texts” (p. 22). The authors feel this also holds true for corpus-based interpreting studies. Moreover, given the difficulties of data access and transcription in creating an interpreting corpus, they view the development of interpreting corpora as still in an embryonic stage and consider qualitative research to be more appropriate. The chapter concludes with a particular emphasis on data comparability which is seen as a strong determinant of research quality and validity.

The second chapter is a comprehensive introduction to the building, query and research topics of EPIC, a trilingual corpus comprising a total of nine sub-corpora of simultaneous interpretation in English, French and Spanish. Mariachiara Russo et al. examine in detail the methodology used to develop the corpus, including data collection, digitization, transcription, and annotation, etc. As the first interpreting corpus developed for research and pedagogical purposes globally, EPIC has served as an ideal testing ground for conventional hypotheses and beliefs. The authors note that research output related to EPIC deals mainly with such aspects as lexical density and variety, disfluencies, speed and mode of delivery. Interestingly, EPIC is also becoming a data source for many local M.A. dissertations, some of which are “especially innovative” (p. 78). With upgrading work such as corpus expansion and text/sound (video) alignment steadily underway, EPIC's research and teaching potential is clearly enormous.

In the third chapter Claudio Bendazzoli offers some inspiring reflections on data classification and annotation of DIRSI, a bilingual (Italian/English) parallel interpreting corpus of international medical conferences whose development draws on EPIC's creation experience. However, as the DIRSI data source is not comparable to that of EPIC, fresh efforts in data processing are needed. To this end, the author views international conferences as communicative situations and presents some relevant conceptions regarding conference structure, speech events, participants, etc. that ultimately constitute a part of the header in DIRSI. The author's implied purpose is to gain greater insight into the situations of an interpreter-mediated event apart from studying interpreting merely as a process or a product.

In “Introducing FOOTIE: simultaneous interpreting in football press conferences,” Annalisa Sandrelli initially presents a panoramic overview of football translation and interpreting – a peculiar area of the profession, ranging from industrial demand to interpreters' policy. The creation of FOOTIE immediately benefited from the staging of EURO 2008, a major European football